



Le 11 janvier
de 9h30 à 11h30
Collecte vieux papiers
> Ateliers municipaux

Le 16 janvier
de 16h30 à 20h
Collecte de sang
> Salle d'animation

Le 15 février
de 9h30 à 11h30
Collecte vieux papiers
> Ateliers municipaux



Le mot du maire

2024 a marqué une année significative en matière de rénovation d'infrastructures, avec en tête la finalisation de la réhabilitation du groupe scolaire Xavier Marmier et de sa cour, puis du terrain synthétique.

Nous concluons cette année en mettant en avant l'**engagement exceptionnel de notre tissu associatif** et dernièrement du comité des fêtes, qui a organisé le traditionnel marché de Noël couronné de succès. Merci à tous, car sans votre contribution, l'animation et la convivialité à Frasne ne seraient pas possibles.

Enfin, au nom de mon équipe municipale, je vous adresse nos meilleurs vœux de santé et de bonheur pour l'année à venir.

Nous vous invitons à célébrer cette nouvelle année le **jeudi 9 janvier 2025 à 19h à la salle d'animation.**

Quelques projets en cours de finalisation vous seront présentés, comme notre investissement dans la communication à destination des habitants, qui est pour nous essentiel. Nous vous dévoilerons notre nouveau site internet.

Philippe ALPY

Jumelage

Depuis quelques années, un traité d'amitié a été établi avec Tiefenbronn (Allemagne), et une association de jumelage a vu le jour en 2022. Les 14 et 15 décembre, les Frasnois ont fêté la fin d'année en compagnie de leurs amis allemands, consolidant leurs liens à travers diverses activités. L'hospitalité des habitants de Tiefenbronn a été grandement appréciée.

Cet échange renforce l'amitié et la compréhension mutuelle, et permet également de conforter cette belle coopération européenne. L'association était présente au marché de Noël à Frasne afin de promouvoir l'activité de l'association et les mets de nos voisins allemands.

Comice agricole

Nous avons l'honneur et le plaisir d'accueillir le **comice agricole en 2025**. Nous recherchons des bénévoles, sponsors et partenaires ! Faites vous connaître en mairie ou par mail à : comice@frasne.fr

C.M.E.J.

La fin de mandat du conseil municipal des enfants et des jeunes a été marquée par une visite au Parlement européen à Strasbourg, à laquelle la classe de CM2 a également eu l'opportunité de participer.

Le programme de la journée comprenait : une rencontre avec M. Grudler, Député européen, une visite de l'hémicycle, un repas au self et une découverte du Parlamentarium.

Un grand merci à la maison de l'Europe pour les animations et l'organisation de cette visite.

Le renouvellement du conseil s'est déroulé le 7 novembre pour les CM2, avec quatorze candidatures pour 12 postes à pourvoir.

Ils auront le privilège d'exercer leur citoyenneté et de mener à bien leurs projets en portant la voix des enfants.

Rétrospectives 2024

Le 28 novembre s'est tenue la réunion publique annuelle, qui a permis à la municipalité de partager les projets réalisés et futurs. Tels que la réhabilitation du pôle sportif, du groupe scolaire et la renaturation et désimperméabilisation de la cour de l'école primaire, la création d'une seconde chaufferie bois mais encore une offre de logements inclusifs. Sans oublier, l'amélioration de nos voiries et de la sécurité ; la qualité environnementale en évoquant la gestion de nos forêts, les plantations au cœur du village. En résumé, beaucoup de projets évoqués visent à établir un environnement plus sain et durable pour l'ensemble de nos concitoyens. Avec une participation citoyenne que nous tenons à remercier il reste essentiel de continuer à informer les habitants sur les futurs projets et de les inciter à s'engager dans la vie de notre village.

Vous souhaitez être tenu informé des événements et actualités ? Plusieurs canaux sont accessibles et gratuits : Facebook, Instagram, Intramuros et sur notre site internet www.frasne.fr

Réalisés



Terrain multisports synthétique



Aménagement cour de l'école primaire

Recensement

Vous êtes Français et vous allez bientôt avoir 16 ans ? Vous vous interrogez sur le recensement citoyen, souvent confondu à tort avec le recensement militaire ?

Le recensement citoyen, à l'âge de 16 ans, est une démarche obligatoire, que vous résidiez en France ou à l'étranger.

Comment faire ?

Deux options s'offrent à vous : vous pouvez effectuer votre recensement en vous rendant directement à la mairie ou en ligne sur service-public.fr

Le déneigement

L'hiver est de retour, et il est essentiel de rappeler les bonnes pratiques à adopter pour profiter pleinement de cette saison en toute sécurité. En complément du plan hivernal assuré par les agents municipaux, il est primordial de déneiger les accès ainsi que la portion de trottoir qui vous incombe. Cela facilite la circulation des piétons et contribue à prévenir les accidents liés aux chutes de glace. Le déneigement constitue une responsabilité collective qui favorise le bien-être de tous. Il est également important de vérifier l'état des gargouilles, que vous soyez propriétaire ou locataire.